

Service Restauration Scolaire et Périscolaire - PLANNING DE RESERVATION MENSUEL

Identité de l'enfant

Nom/Prénom :

Ecole : Maternelle Verdun Classe : Enseignant(e) :

A rendre à l'accueil du service scolaire, à l'accueil de la Mairie ou par mail : scolaireanimation@donchery.fr (Article 4.2.1 du règlement intérieur)

MOIS DE FEVRIER 2024

JOUR		Périscolaire Matin	Périscolaire Avant Repas	Cantine	Périscolaire Après repas	Périscolaire Soir
Lundi	5-févr.					
Mardi	6-févr.					
Jeudi	8-févr.					
Vendredi	9-févr.					
Lundi	12-févr.					
Mardi	13-févr.					
Jeudi	15-févr.					
Vendredi	16-févr.					
Lundi	19-févr.					
Mardi	20-févr.					
Jeudi	22-févr.					
Vendredi	23-févr.					
Total général par colonne						

VACANCES D'HIVER du Samedi 24 Février au Lundi 11 Mars 2024

Nota :

La remise du planning vaut acceptation du règlement intérieur, disponible à l'accueil de la Mairie, à l'accueil du service scolaire ou téléchargeable sur les applications (CITYKOMI de DONCHERY) ou (ONE de L'ECOLE)
 Il convient de mettre une croix dans la case correspondante pour indiquer la présence de l'enfant.
 Toutes les cases cochées sont facturées (Article 5.3 du règlement intérieur).
 Aucune modification possible pendant la période de réservation choisie (Article 4.2.1 du règlement intérieur).

Le planning sera pris en compte uniquement si celui est accompagné du règlement (Article 5.3 du règlement intérieur)

En Numéraire En Chèque : N°

	Nombre et tarif	Total	Date :
Cantine :	x 5 € =		Signature des parents ou Représentant légal:
Périscolaire matin si QF* > ou égal à 630 :	x 2 € =		
Périscolaire midi si QF* > ou égal à 630 :	x 1 € =		
Périscolaire soir si QF* > ou égal à 630 :	x 3,50 € =		
Périscolaire matin si QF* < 630 :	x 1,80 € =		
Périscolaire midi si QF* < 630 :	x 0,90 € =		
Périscolaire soir si QF* < 630 :	x 3,30 € =		
Total du règlement du mois de Février 2024			

Document à remettre impérativement pour le :

Vendredi 19 janvier 2024

Attention : Tout planning rendu après cette date engendra l'application du tarif E (tarif exceptionnel).

Annotation (situation de déduction) - (Article 5.4 du règlement intérieur) :